

## **Vision d'un avenir durable**

Le ministère des Affaires étrangères et le ministère du Commerce international partagent une vision de l'avenir durable dans laquelle le développement est un objectif qui anime l'ensemble de la politique étrangère du Canada.

Un monde durable est prospère et sûr; son environnement est sain, et ses ressources sont maintenues aux niveaux nécessaires pour les générations futures. Un monde durable pratique la justice sociale et la tolérance culturelle, embrasse la diversité et reconnaît à tous leurs droits humains fondamentaux. Un monde durable recherche des approches novatrices et multiculturelles pour résoudre les problèmes politiques, commerciaux, environnementaux et sociaux.

Pour concrétiser cette vision d'un avenir durable, les deux ministères doivent élaborer et exécuter leurs politiques d'une façon cohérente, fondée sur des principes et propice à l'intégration des considérations économiques, sociales et environnementales dans toutes les facettes du processus décisionnel. Dans leur recherche de solutions créatives et collectives aux problèmes mondiaux, ils doivent collaborer de près avec les autres ministères et organismes du gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et territoriaux et la société canadienne de sorte que les valeurs, les intérêts et les aspirations du Canada se reflètent adéquatement dans le développement de stratégies internationales efficaces.

## **Le développement durable (DD)**

Le développement durable est généralement défini comme une façon de penser et d'agir qui « répond aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire leurs propres besoins ».

*Notre Avenir à Tous, Commission mondiale de l'environnement et du développement (1987)*

Le développement durable a pour but ultime de maintenir la vie dans le respect de la capacité du milieu et sans préjudice pour les générations futures. Il a pour prémisse que les initiatives prises par une société dans sa marche vers le progrès sont plus susceptibles d'être durables si elles découlent de stratégies intégrées qui reconnaissent l'interdépendance entre la croissance économique, le développement social et la protection de l'environnement. Le DD évalue les incidences non seulement immédiates mais aussi à long terme de ces trois volets les uns par rapport aux autres, cherche à concilier les vues divergentes, atténue les effets négatifs et, en dernière analyse, indique les meilleures façons d'obtenir des résultats durables.

*Texte d'appui utilisé par les deux ministères*